

## Réagir en situation d'urgence

Par Annie Lobé, journaliste scientifique.

### Qu'est-ce qu'une situation d'urgence ?

C'est une situation appelant des **actions immédiates de sauvegarde**.

En 2011, plusieurs types de situations d'urgence sont survenues dans le monde :

1. **urgence nucléaire** causée par un séisme suivi d'un tsunami (Japon)
2. **urgence climatique** causée par des ouragans (Etats-Unis d'Amérique) ou des inondations (Australie)
3. **urgence militaire** causée par une guerre civile (Côte d'Ivoire, Lybie) ou un attentat (Maroc)
4. **urgence sanitaire** causée par une épidémie (Haïti)
5. **urgence alimentaire** causée par la pénurie de nourriture (Somalie)

Des expatriés de différentes nationalités étant présents sur les territoires concernés, les gouvernements de plusieurs pays ont dû (ou auraient dû) réagir en situation d'urgence pour **assurer la sauvegarde de leurs ressortissants**.

### Comment s'y préparer ?

**L'anticipation est nécessaire.**

Anticiper une situation d'urgence, c'est **se préparer pour éviter le pire**.

### Qui est concerné ?

- les **Maires** et les services municipaux,
- les **Préfets** de département et les **Officiers Généraux** de zones de défense,
- les **Ambassadeurs**, les **Consuls** et les services consulaires.

### Que faut-il faire dès aujourd'hui ?

#### **A. Recenser les personnes placées sous votre responsabilité, dans chaque quartier**

- Nombre d'**enfants en bas âge** ( $\leq 3$  ans) ;
- Nombre d'**enfants** (4 à 12 ans) ;

- Nombre d'**adolescents** (13 à 18 ans) ;
- Nombre d'**adultes** (hommes, femmes, femmes enceintes).

(Données à mettre à jour chaque année ; MAJ permanente dans les consulats)

### **B. Recenser et cartographier les lieux susceptibles d'accueillir des personnes**

- **usines** désaffectées et **bureaux** vacants,
- **écoles** et gymnases, crèches et centres de loisir,
- **hôpitaux** publics et cliniques privées, centres de soin,
- salle des fêtes, centre de congrès, hall d'exposition...

(Noms et coordonnées complètes des propriétaires privés à actualiser chaque année)

### **C. Recenser les prestataires utiles**

- location de matériel (tentes, tables, chaises, toilettes mobiles)
- location de véhicules (utilitaires, minibus)

(Rechercher à la fois les coordonnées de **prestataires locaux** susceptibles de répondre rapidement à la demande, même en cas de coupure de l'électricité et des routes, et de **prestataires éloignés**, pour le cas où votre zone serait entièrement sinistrée).

**Toutes ces listes seront conservées au format papier** (pour rester accessibles en cas de coupure d'électricité) et **en plusieurs endroits** (dans les locaux de l'établissement : hôtel-de-ville, préfecture, ambassade, consulat ; prévoir deux emplacements : l'un en sous-sol, pour parer aux destructions terrestres, et l'autre élevé, pour parer à l'inondation ; placer les documents dans une **armoire ignifugée**). Par précaution, des copies pourraient être placées au **domicile personnel** des principaux responsables, de leurs adjoints ou secrétaires.

### **D. Stocker du matériel de première nécessité non périssable**

- couvertures, matelas ;
- gobelets à eau individuels, assiettes et couverts réutilisables ;
- masques ;
- jerricans vides, réservoirs à eau potable mobiles de grande contenance ;
- serviettes de toilette, savonnettes, papier hygiénique, serviettes hygiéniques, rasoirs jetables ;
- livres (d'enfants, scolaires, dictionnaires, romans...), ramettes de papier et stylos, nécessaires à couture et broderie, pour que les sinistrés ne restent pas inactifs, même s'ils sont privés d'électricité ; pouvoir s'occuper l'esprit les aidera à surmonter leur traumatisme.

Le-s lieu-x de stockage sera-ont situé-s en zone non inondable, dans un bâtiment au toit solide, éloigné des grands arbres, parfaitement étanche aux rongeurs, n'offrant aucune prise au vent, éclairé par la lumière naturelle, et pourvu de larges escaliers. Des inspections régulières (tous les trois mois) et des absorbeurs d'humidité assureront la parfaite conservation du matériel, qui doit aussi être bien abrité contre la poussière.

Les quantités de matériel stocké seront décidées dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (*Guide ORSEC Départemental, Méthode générale, Tome 1, décembre 2006*).

## Comment préparer (en douceur) la population ?

Il faut garder à l'esprit que dans bon nombre de situations d'urgence, **l'électricité**, le **téléphone** (y compris **mobile**) et **l'eau sont coupés**. Les personnes valides devront se déplacer pour obtenir du secours ou des informations (**Internet inaccessible**).

Préparer une **liste utile** comportant les numéros de téléphone, mais aussi les **adresses** physiques et leur **emplacement sur un plan** : **mairie** et ses annexes, **préfecture** ou sous-préfecture, **hôpitaux, cliniques et centres de soin, caserne des pompiers, commissariat, gendarmerie**. À l'étranger, seront indiqués les **ambassades** et les **consulats** et, le cas échéant, leurs antennes dans les principales villes.

Mentionner également les fréquences des stations de **radio**, vers qui les informations convergeront si leurs émetteurs sont préservés et si elles sont équipées de groupes électrogènes (raison pour laquelle il faut **conserver la FM et les grandes ondes**).

Cette « **carte de survie** » aura un **format poche** permettant d'être glissée dans un portefeuille et comportera un emplacement pour que son détenteur **inscrive ses nom et adresse**, ainsi que les **coordonnées complètes de deux ou trois proches**.

Comment la diffuser ? En l'insérant dans **chaque numéro du journal municipal** (afin qu'elle puisse être découpée), en l'imprimant et en la déposant dans les **salles d'attente** des bâtiments municipaux (les différents services de l'hôtel-de-ville recevant du public, les centres de soins, les annexes, etc.), des bâtiments administratifs (CAF, commissariat), des médecins et infirmiers de la ville.

Pour les ressortissants étrangers et les touristes, elle figurera sur le site Internet de chaque ambassade et du ministère des Affaires Étrangères, accompagnée d'une incitation à l'imprimer et à la conserver sur soi, et à se faire connaître dès l'arrivée sur place (portail Ariane pour les voyages brefs et Déclaration des français établis hors de France, [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr), Conseils aux voyageurs). Elle sera également diffusée via les services consulaires du pays d'origine et sur place, par les entreprises employant des expatriés, les compagnies aériennes, les aéroports et les agences de tourisme. Attention : les alertes prévues sur téléphone portable et par mail seront inopérantes en cas de coupure d'électricité et des réseaux de télécommunication mobile.

## Hors du territoire national : touristes, expatriés, fonctionnaires

Lorsqu'une situation d'urgence survient, ces personnes sont rendues plus **vulnérables** par leur relatif **isolement** : pas de famille ni d'amis susceptibles de les héberger, de les nourrir, de les secourir, méconnaissance du terrain et parfois de la langue.

Le rôle de l'Ambassade / Consulat est donc **crucial** pour assurer la sauvegarde des ressortissants.

De plus, le gouvernement autochtone a déjà fort à faire, il convient de le soulager en prenant en charge ces ressortissants.

*Réagir en situation d'urgence*, par Annie Lobé, 07/09/2011. [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr) page 3.

La meilleure solution est d'organiser **leur regroupement, évacuation et rapatriement avec l'aide des compagnies aériennes nationales.**

À New York, du fait de la tempête Irene, trois jeunes Français ont erré pendant 3 jours en raison de l'annulation de leur vol, sans pouvoir dormir, sans se laver et presque sans manger : ils n'avaient pas d'argent pour payer une chambre d'hôtel (*BFM-TV, 30 août 2011*). Ils surmonteront sans doute ces désagréments, mais le rôle des délégations consulaires n'est-il pas de prévenir ce genre de situation ?

## **Comment évaluer les risques pour les prévenir adéquatement ?**

Soucieuses de ne pas « *affoler la population* », la presse et les autorités ont tendance à minimiser la gravité des situations. Cela a pour conséquence que **les décideurs régionaux et locaux**, quel que soit le niveau de responsabilité, **ne disposent pas des informations nécessaires** pour assurer la sauvegarde de la population.

Le **risque « classique »** saute aux yeux : tempête, orage, séisme, inondation, attentat. La difficulté vient de ce qu'il est imprévisible et aléatoire.

Il existe un autre **risque, prévisible, mais qui reste invisible** jusqu'à ce qu'il se réalise. C'est le risque nucléaire. Une fois réalisé, il s'impose de telle sorte qu'on ne peut plus y échapper. Il envahit la réalité, tout autant que le risque classique.

Faute de l'avoir anticipé, les décideurs se retrouvent alors dans une totale impuissance. On peut reconstruire un territoire dévasté par une tempête, un séisme et même un tsunami, mais **le désarroi des maires** et des préfets nippons face l'impact de la catastrophe nucléaire de Fukushima est un enfer surnois que personne ne souhaite vivre. **Ayons la sagesse de tirer les leçons**, pour nous-même, de leur « expérience ».

Est-ce utile de **laisser des écoliers à Tokyo**, où les taux de radioactivité sont de plus en plus importants et toujours incontrôlés plusieurs mois après le début de la catastrophe ? Ne vaudrait-il pas mieux les rapatrier ? Les parents, eux non plus, ne disposent pas des informations leur permettant de prendre des décisions de sauvegarde. C'est au ministère des Affaires Étrangères de prendre cette responsabilité.

**Plusieurs millions de Français sont domiciliés dans des zones inondables.** Mais ils l'ignorent ! L'auraient-ils su, ils auraient pu demander un permis de construire pour une maison à étage ou aménager les combles en conséquence.

2011 nous confirme qu'**aucun lieu n'est à l'abri** d'un événement climatique exceptionnel qui transformera en **drame humain** des décisions hasardeuses jusqu'ici sans conséquences. Cela a commencé, en France, lorsqu'une marée de tempête a submergé un lotissement construit sous le niveau de la mer à La Faute-sur-mer en Vendée, faisant plusieurs dizaines de morts.

Dans **chaque pays**, dans **chaque région**, les dirigeants **peuvent avoir à faire face à une situation d'urgence**. Ils doivent s'y préparer pour éviter d'être, un jour, rongés par le remord de n'avoir pas été à la hauteur pour sauver des vies.

Le Maire de New York, **Michael Bloomberg**, a ordonné le 25 août 2011 l'évacuation de 250 000 personnes potentiellement menacées par l'ouragan Irene en cas de montée des eaux en bord de mer. Il s'est préparé pour éviter le pire. Au final, la Nature a été clémente et l'ouragan s'est transformé en « tempête tropicale » juste avant d'atteindre sa ville, après le déplacement de 370 000 personnes domiciliées en zone côtière.

Irene a touché **15 États** et fait **près de 50 morts** dans des zones bien moins peuplées que la ville de New York. La « tempête tropicale » a ensuite fini sa course au **Québec**, où aucune préparation spéciale n'avait été mise en œuvre et où elle a **arraché des ponts. Trois millions de personnes** étaient encore **privées d'électricité** plusieurs jours après son passage. (*France 24, 30 août 2011 ; Direct Matin, 2 septembre 2011, p. 16*).

Elle ne devait donc pas être totalement inoffensive en abordant New York... Si aucun New-Yorkais n'a péri, c'est parce Michael Bloomberg a bien fait son job.

C'est un exemple à suivre.

***Le meilleur moyen de se protéger d'un risque, c'est de l'éviter.***<sup>1</sup>

***Soyons actifs aujourd'hui, pour ne pas être radioactifs demain.***<sup>2</sup>

***Sortons du nucléaire avant la prochaine catastrophe.***



---

Prolongez votre lecture en consultant nos **informations exclusives** sur

**[www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr)** :

✓ **Populations, grandes villes et vins français menacés par des centrales nucléaires**

✓ Lettre ouverte à M. **François Fillon**, 5 juillet 2011

✓ Centrale nucléaire de Fort Calhoun **inondée aux Etats-Unis**, 27 juin 2011

✓ **Risque nucléaire : Et la France ?**

✓ Nucléaire et **sécheresse**

✓ Article : **Feu nucléaire sur le Japon**

✓ Comment **réduire la consommation** électrique / **Se protéger** de la radioactivité

✓ Vidéo : interview de **Nicolas Hulot** sur ses relations avec EDF

✓ **Topo sonore du 25.03.11** :

Message aux expatriés restés à Tokyo et conseils à tous les habitants l'hémisphère nord pour minimiser l'exposition aux radionucléides véhiculés dans l'atmosphère ;  
Revue de presse ; Article de Bernard Laponche dans *Libération* le 24 mars 2011 :  
"Nucléaire : la façon la plus dangereuse de faire bouillir de l'eau"

✓ **Topo sonore du 07.04.11** :

Qu'est-ce que la radioactivité ; Non, le nucléaire n'est pas une solution au réchauffement climatique. Au contraire, il l'amplifie !

✓ Comprendre les **unités de mesure** de la radioactivité

✓ **Ils ont dit...**

---

<sup>1</sup> Slogan publicitaire d'un assureur avisé.

<sup>2</sup> Réseau sortir du nucléaire [www.sortirdunucleaire.org](http://www.sortirdunucleaire.org).